



## DESCRIPTION DE POSTE DE CRS

<b>Job Title :</b> Spécialiste en Sauvegardes Environnementale et Sociale	<b>Superviseur immédiat :</b> Coordonnateur Interprovincial
<b>Department:</b> Programme	<b>Salary Grade:</b> 8
<b>Lieu d'affectation :</b> Bujumbura, Gitega et Muyinga au Burundi	<b>Date de début :</b> dépend de la disponibilité de financement

**\*OFFRE SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DU DONATEUR\***

### **A propos de CRS**

Catholic Relief Services est l'agence humanitaire internationale officielle de la communauté catholique aux États-Unis. CRS œuvre pour sauver, protéger et transformer la vie des personnes pauvres et vulnérables dans plus de 100 pays, sans distinction de race, de religion ou de nationalité.

Présente au Burundi depuis 1961, CRS met en œuvre des programmes dans les domaines de l'éducation, de l'alimentation scolaire, de la cohésion sociale, du renforcement des capacités des partenaires et du leadership local, de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence de la résilience et de l'autonomisation économique des communautés. CRS travaille en étroite collaboration avec les institutions publiques, les organisations locales, les structures confessionnelles et les communautés.

### **Contexte du projet**

Le Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi vise à intensifier la gestion intégrée des paysages et à renforcer la résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables aux risques climatiques et à la dégradation des terres.

Le projet accompagnera les communautés agricoles dans les collines ciblées afin de renforcer leur adhésion, leur participation et leur appropriation des activités de restauration des paysages, de gestion durable des terres, de micro-irrigation, d'agriculture résiliente, de moyens de subsistance et de prévention des risques environnementaux et sociaux.

### **Résumé du poste**

En tant que membre de l'équipe du projet PRCCB, le/la Spécialiste en Sauvegardes environnementales et sociales assurera la mise en œuvre, le suivi et le rapportage des mesures de gestion des risques et effets environnementaux et sociaux du PRCCB dans sa zone

d'affectation. Il/elle veillera au respect des Normes environnementales et sociales de la Banque mondiale, de la législation nationale et des instruments applicables au projet. Il/elle accompagnera les équipes, prestataires, autorités et communautés dans le criblage environnemental et social, la préparation et la mise en œuvre des mesures d'atténuation, la gestion des risques liés aux travailleurs et aux communautés, le fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes et le suivi des engagements environnementaux et sociaux.

## **Rôles et responsabilités principales**

### **1. Mise en œuvre des instruments environnementaux et sociaux**

- Veiller à la mise en œuvre des engagements, mesures et procédures contenus dans les instruments environnementaux et sociaux du PRCCB.
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social, du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, des Plans de Gestion Environnementale et Sociale, du Cadre de Politique de Réinstallation, du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, des Procédures de Gestion de la Main-d'Œuvre, du Plan en faveur des Peuples Autochtones et de tout autre instrument applicable.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du Plan d'Action de Conformité Environnementale et Sociale du Consultant.
- Veiller à ce que les mesures environnementales et sociales soient intégrées aux plans de travail, budgets, outils opérationnels, contrats et modalités de mise en œuvre.
- Fournir aux équipes et partenaires les orientations techniques nécessaires à l'application correcte des instruments.

### **2. Criblage environnemental et social**

- Réaliser ou appuyer le criblage environnemental et social des activités proposées avant leur démarrage.
- Identifier les risques et effets environnementaux et sociaux liés notamment :
  - à la restauration des paysages ;
  - aux aménagements des bassins versants ;
  - aux ouvrages de micro-irrigation ;
  - aux pépinières ;
  - aux activités THIMO ;
  - aux microprojets et moyens de subsistance ;
  - aux infrastructures et travaux ruraux.
- Déterminer les instruments, mesures ou autorisations nécessaires pour chaque activité.
- Préparer ou appuyer la préparation de fiches de criblage, plans de gestion environnementale et sociale et mesures spécifiques aux sites.
- Veiller à ce qu'aucune activité ne démarre avant la réalisation du criblage, l'approbation des mesures requises et la mise en place des dispositions nécessaires.

### **3. Suivi de la conformité des sites et activités**

- Effectuer des inspections régulières des chantiers, sites restaurés, périmètres d'irrigation, pépinières et autres zones d'activité.

- Vérifier la mise en œuvre effective des mesures d'atténuation environnementales et sociales.
- Identifier, documenter et signaler les non-conformités.
- Élaborer et suivre les plans d'actions correctives convenus avec les équipes, prestataires et communautés.
- Vérifier la fermeture, la remise en état et la sécurisation appropriées des sites après les travaux.
- Tenir une base de données des inspections, non-conformités, mesures correctives et preuves de clôture.

#### **4. Santé et sécurité au travail**

- Veiller à la mise en œuvre des mesures de santé et de sécurité au travail pour le personnel, les travailleurs THIMO et les prestataires.
- Vérifier la disponibilité, l'adéquation et l'utilisation des équipements de protection individuelle.
- S'assurer que les travailleurs reçoivent les informations, formations et consignes de sécurité nécessaires.
- Suivre les risques d'accidents, de blessures, de maladies professionnelles et d'exposition à des substances dangereuses.
- Veiller au respect des procédures d'urgence, de premiers secours et de notification des incidents.
- Documenter et notifier les accidents et incidents conformément aux protocoles et délais applicables.
- Suivre la mise en œuvre des mesures correctives après tout incident.

#### **5. Santé, sécurité et protection des communautés**

- Identifier les risques que les travaux et activités peuvent faire peser sur les communautés.
- Veiller à la mise en place de mesures relatives :
  - à la sécurité des chantiers ;
  - à la circulation et à la sécurité routière ;
  - à la protection des ouvrages ;
  - aux risques liés à l'eau, à l'irrigation et aux excavations ;
  - aux pesticides et intrants ;
  - aux nuisances, déchets, poussières et bruit ;
  - aux interactions entre travailleurs et communautés.
- Sensibiliser les communautés aux risques et mesures de prévention.
- Vérifier que les zones dangereuses sont sécurisées, signalées et accessibles uniquement aux personnes autorisées.
- Collaborer avec le/la Spécialiste Genre/VBG/EAS/HS pour la gestion des risques sensibles.

#### **6. Conditions de travail et gestion de la main-d'œuvre**

- Appuyer l'application des Procédures de Gestion de la Main-d'Œuvre.

- Veiller au respect des conditions de travail pour les employés, travailleurs THIMO, prestataires et sous-traitants.
- Suivre les risques liés :
  - au travail des enfants ;
  - au travail forcé ;
  - à la discrimination ;
  - aux conditions de paiement ;
  - aux horaires de travail ;
  - à la santé et sécurité ;
  - aux Codes de conduite.
- Veiller à ce que les travailleurs soient informés de leurs droits et des mécanismes de plainte disponibles.
- Appuyer l'opérationnalisation du mécanisme de plaintes destiné aux travailleurs.
- Coordonner avec les fonctions RH, opérations et programme sur les mesures correctives nécessaires.

### **7. Acquisition de terres, restrictions d'accès et réinstallation**

- Identifier les activités susceptibles d'entraîner une acquisition de terres, une restriction d'accès, une perte de biens, de revenus ou de moyens de subsistance.
- Veiller à l'application du Cadre de Politique de Réinstallation et des instruments spécifiques requis.
- Appuyer les consultations avec les personnes et communautés affectées.
- Vérifier que les mesures de compensation, de restauration des moyens de subsistance ou d'assistance sont réalisées avant le démarrage des activités concernées.
- S'assurer qu'aucune activité nécessitant une compensation ou une réinstallation ne débute avant la réalisation des conditions requises.
- Documenter et suivre les engagements pris envers les personnes affectées.

### **8. Engagement des parties prenantes et inclusion sociale**

- Appuyer la mise en œuvre du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes.
- Veiller à ce que les communautés soient informées des activités, risques, mesures d'atténuation, critères de participation et voies de recours.
- Promouvoir la participation effective des femmes, jeunes, Batwa, personnes vivant avec un handicap et autres groupes vulnérables.
- Identifier les obstacles à leur participation et recommander des mesures d'adaptation.
- Appuyer les consultations inclusives, documentées et adaptées au contexte local.
- Collaborer avec le/la Spécialiste en Développement communautaire pour intégrer les exigences environnementales et sociales dans les processus de mobilisation.

### **9. Mécanisme de gestion des plaintes**

- Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes du projet.
- Veiller à ce que les communautés et travailleurs soient informés des différents canaux disponibles.

- Suivre l'enregistrement, le traitement, la réponse et la clôture des plaintes environnementales, sociales et liées au travail.
- Vérifier que les plaintes sont traitées dans les délais et de manière transparente.
- Orienter immédiatement les plaintes sensibles EAS/HS vers les canaux spécialisés sans recueillir ni enregistrer de détails identifiants dans le système ordinaire.
- Analyser les tendances des plaintes et recommander les ajustements nécessaires.

#### **10. Formation et renforcement des capacités**

- Identifier les besoins de renforcement des capacités des équipes, partenaires, autorités, prestataires, travailleurs et communautés.
- Concevoir et animer des formations sur :
  - le Cadre environnemental et social de la Banque mondiale ;
  - les instruments environnementaux et sociaux du projet ;
  - le criblage et les mesures d'atténuation ;
  - la santé et sécurité au travail ;
  - la sécurité communautaire ;
  - la gestion des plaintes ;
  - les conditions de travail ;
  - la prévention et la notification des incidents.
- Préparer des outils pratiques, fiches de contrôle, supports de formation et guides adaptés.
- Assurer un accompagnement continu des équipes et prestataires.
- Évaluer l'application des connaissances acquises sur le terrain.

#### **11. Coordination institutionnelle**

- Travailler en étroite collaboration avec l'UGP-PRCCB, l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement, les services provinciaux et communaux, les autorités administratives et les autres parties prenantes.
- Participer aux réunions de coordination, missions de supervision et revues environnementales et sociales.
- Fournir les données et preuves requises par le Client et la Banque mondiale.
- Alerter rapidement le Chef de Mission et les personnes compétentes en cas de risque majeur, incident ou non-conformité grave.
- Collaborer avec les autres spécialistes afin d'assurer une approche cohérente et intégrée.

#### **12. Suivi, apprentissage et rapportage**

- Développer et suivre les indicateurs environnementaux et sociaux applicables.
- Tenir à jour les registres des criblages, inspections, incidents, accidents, plaintes, non-conformités et mesures correctives.
- Préparer les contributions environnementales et sociales aux rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels.
- Produire des rapports de mission, fiches d'inspection et notes d'alerte lorsque nécessaire.

- Documenter les bonnes pratiques, leçons apprises et études de cas.
- Appuyer les audits, missions de supervision et évaluations de conformité.
- Veiller à la qualité, à l'exactitude et à la traçabilité des données rapportées.

### **13. Durabilité environnementale et sociale**

- Veiller à ce que les plans d'entretien, de restauration, de gestion des sites et de prévention des risques soient intégrés aux dispositifs de pérennisation.
- Appuyer les communautés et autorités locales à comprendre et assumer leurs responsabilités après le projet.
- Vérifier que les sites et investissements disposent de mesures réalistes de gestion et d'entretien.
- Contribuer à la préparation du désengagement du projet sur les aspects environnementaux et sociaux.

### **Qualifications**

- Diplôme universitaire de niveau **Bac+3 au minimum** en sciences environnementales et sociales, droit de l'environnement, gestion de projet, agronomie, développement communautaire ou tout autre domaine apparenté.
- Au moins **cinq ans d'expérience professionnelle** dans la gestion des risques et effets environnementaux et sociaux, notamment dans des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs multilatéraux.
- Expérience dans la sensibilisation et la formation des parties prenantes sur les aspects environnementaux et sociaux.
- Au moins **trois ans d'expérience** dans le renforcement des capacités de groupements ou structures communautaires.
- Expérience avérée en développement communautaire.
- Expérience avérée de travail avec les communautés rurales au Burundi.
- Bonne connaissance du Cadre environnemental et social de la Banque mondiale, de ses Normes environnementales et sociales et des instruments associés.
- Connaissance de la réinstallation involontaire et des enjeux environnementaux et sociaux liés aux projets de développement rural.
- Bonnes capacités de rédaction de rapports.
- Maîtrise des outils informatiques courants, notamment Word, Excel et PowerPoint.

### **Qualifications constituant un atout**

- Expérience pratique dans la préparation ou la mise en œuvre de CGES, PGES, CPR/PAR, PMPP, PGMO ou plans de conformité environnementale et sociale.
- Expérience en santé et sécurité au travail, activités THIMO ou supervision de chantiers.
- Expérience en restauration des paysages, gestion des bassins versants, irrigation ou infrastructures rurales.
- Expérience de travail avec l'OBPE ou des services environnementaux nationaux.

### **Connaissances, compétences et aptitudes**

- Excellente capacité d'analyse des risques environnementaux et sociaux.
- Capacité à interpréter et appliquer des normes, politiques et instruments techniques.
- Aptitude à effectuer des inspections de terrain et documenter les non-conformités.
- Capacité à proposer et suivre des mesures correctives réalistes.
- Excellentes compétences de formation, communication et facilitation.
- Capacité à collaborer avec des autorités, communautés, prestataires et équipes multidisciplinaires.
- Rigueur, intégrité, autonomie et souci du détail.
- Capacité à gérer plusieurs priorités et à respecter les délais.
- Aptitude à traiter les informations sensibles avec confidentialité.

### **Langues**

- Bonne maîtrise du Kirundi et du français (expression et compréhension orales et écrites).
- La connaissance du Kiswahili constitue un atout.

**Déplacements** : Disponibilité pour effectuer des déplacements fréquents sur le terrain. Le rôle est appelé à passer au moins 40% de son temps dans les visites de terrain.

**Supervision** : A confirmer.

*\*\*\*Notre identité catholique est au cœur de notre mission et de nos activités. Catholic Relief Services concrétise l'engagement des évêques des États-Unis d'aider les personnes pauvres et vulnérables à l'étranger. Nous accueillons au sein de notre équipe des personnes de toutes confessions et traditions laïques qui partagent nos valeurs et notre engagement au service des plus démunis. Les procédures et politiques de CRS témoignent de notre engagement à protéger les enfants et les adultes vulnérables contre les abus et l'exploitation.*

**Avertissement** : Cette description de poste n'est pas une liste exhaustive des compétences, du travail, des devoirs et des responsabilités associés au poste de travail.

**Les procédures d'acquisition de compétences reflètent notre engagement à protéger les enfants et adultes vulnérables des abus et de l'exploitation.**

**CRS accorde la priorité aux candidats qui sont citoyens/résidents permanents des pays où nous disposons de bureau.**

**Employeur respectueux de l'égalité des chances**